



**Rencontre ouverte :**  
**« Négociation de la Convention collective nationale de la  
production de films d'animation ».**

**le mercredi 16 mars 2016, à partir de 19h00**  
**Salle Jean Jaurès à la Bourse du travail de République**

Nous invitons l'ensemble des Professionnel(le)s du Film d'animation, et les syndiqués du SNTPCT à participer à une rencontre commune autour de la renégociation de la Convention collective du film d'animation.

Le secteur de l'animation est en pleine mutation mais d'ores et déjà l'intervention de notre organisation permet un « bougé » des représentants employeurs. Nous avons en effet explicitement demandé qu'il ne puisse y avoir de niveau de salaire inférieur à 90 €/jour contre moins de 80 €/jour aujourd'hui, les employeurs proposent une revalorisation de 0,3 % des salaires pour les Assistants et des salaires à hauteur de 85 €/jour pour les « juniors », le compte n'y est pas, mais la revendication avance.

Nous exigeons en outre, la présentation des niveaux de rémunération sur une base hebdomadaire 35h/39h, ainsi, nous aurons l'assurance que les quatre premières heures supplémentaires 35+4, majorées à 25 % seront rémunérées.

Nous demandons qu'une réflexion s'engage sur les conditions de travail et de rémunération de la fonction storyboarder.

Soucieux d'avancer dans l'unité syndicale, toutes les fois où celle-ci est possible, nous souhaitons vivement que des représentants du SNTPCT et les adhérents puissent participer à cette rencontre afin de débattre des conditions d'amélioration de la Convention collective existante.